

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
0709.60.90	Autres	0.0 %	En franchise
0709.70.00	Épinards, tétragones (épinards de NouvelleZélande) et arroches (épinards géants)	0.0 %	En franchise
0709.90	Autres		
0709.90.11	Persil : Importé au cours d'une période spécifiée par arrêté du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ou du président de l'Agence des services frontaliers du Canada, mais n'excédant pas 16 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars	3,28 €/kg mais pas moins de 8,5 %	En franchise
0709.90.19	Persil : Autres	0.0%	En franchise
0709.90.31	Maïs doux en épi, importé au cours d'une période spécifiée par arrêté du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ou du président de l'Agence des services frontaliers du Canada, mais n'excédant pas 12 semaines au cours d'une période de 12 mois se terminant le 31 mars : En paquets d'un poids n'excédant pas 2,27 kg chacun	2,81 €/kg mais pas moins de 12,5 % plus 4 %	En franchise